



PRÉFET DE L AIN

ENGAGEMENT ECRIT DU GARDIEN DE FOURRIERE

SOCIETE

Nom :

Adresse :

Téléphone et mail :

Forme juridique :

GERANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Je sollicite en tant que gardien de fourrière l'agrément préfectoral.

Je m'engage à :

- Respecter les lois et les règlements en vigueur, ainsi que la convention, le cas échéant, entre l'autorité municipale et moi-même,
- Exécuter, sur la demande des autorités compétentes, leurs décisions de mise en fourrière, dans la limite des capacités de stockage de la fourrière et de ses moyens d'enlèvement,
- Exécuter les opérations d'enlèvement, de garde et de restitution ou de remise des véhicules, dans les délais et selon les modalités prévues,
- Tenir à jour constamment le « tableau de bord » de gestion de la fourrière,
- Garder les véhicules mis en fourrière dans un local ou terrain clos, placé sous surveillance de jour comme de nuit, respectant les dispositions légales et réglementaires applicables aux installations classées pour un local pouvant recevoir plus de 250 véhicules,
- Afficher et facturer les frais de fourrières sans dépasser les tarifs limites,
- Transmettre sans délai à l'officier de police judiciaire chargé de prononcer la main levée de mise en fourrière tout certificat d'immatriculation de véhicule mis en fourrière et confié à votre garde,
- Communiquer au préfet ainsi qu'à l'autorité municipale, toutes informations utiles, notamment statistiques, ainsi que le bilan annuel d'activité,
- Informer le préfet de tout fait susceptible de remettre en cause l'agrément (cessation d'activité par exemple),
- N'exercer parallèlement à l'activité de gardien de fourrière aucune activité de destruction ou de retraitement des véhicules hors d'usage.

Fait à

le

Signature et cachet